



Graulhet naturevasion escalade

## Compte-rendu Conseil d'Administration du 09 février 2024

### **Présents :**

Francis GAYRAUD

Carine BARTHES

Florian CAVENNE

Jean-Marc CLUZEL

Hélène DUBOIS

Abdel ESSAMIR

Claudette FORMANTIN

Frédéric LANGAUD

Stéphane LECAT

Delphine NAU

Cécile PANDINI

Marie REMAY

Natacha THOMAS

Excusé :

Philippe SALVIAC

### **Ordre du jour :**

- Définition des profils de poste des membres du bureau.
- Mise au point des différents comportements.
- Cadeaux pour remercier Corine et Valérie.
- Modification des fiches d'inscriptions.
- Calendrier ouvertures de voies.
- Planning C.A.
- Nombre de licenciés à limiter ( à Lisle et Graulhet ).
- Calendrier sorties club.
- Défraiement encadrement école escalade.
- Matériel : achat de nouvelles cordes ? visseuses ? clés supplémentaires ?
- Aide pour le déplacement d'Elouan ?
- Prix des licences : si la part territoriale et régionale et C.T augmente, faut-il répercuter ?  
Licence gratuite aux initiateurs qui ouvrent toute l'année ?
- Meuble d'Alex

- Questions diverses.

### **Introduction de Francis :**

L'association a connu différents « tumultes » depuis le départ de Corine et Valérie, toutes deux membres du Bureau depuis près de 10 ans. Leur départ ne peut être sans conséquence. Des habitudes de fonctionnement étaient en place et la mise en place d'une nouvelle équipe demande de retravailler ce fonctionnement pour que chacun puisse trouver sa place.

Francis souhaite que les décisions importantes puissent se faire de façon plus collégiale.

Il est convenu que le Conseil d'Administration sera consulté pour les questions importantes de la vie du club. Les décisions de gestion courante seront, quant à elles, prises par le Bureau.

Le club a beaucoup grossi ces dernières années, aujourd'hui le club compte plus de 200 licenciés. Le fonctionnement de l'association s'en retrouve impacté.

Le fonctionnement sur 2 sites, Graulhet et Lisle sur Tarn, représente également un point de difficultés. Effectivement, les 2 sites ont des réalités, une envergure différente. Quelle autonomie entre les 2 sites ? Tout en préservant l'unité du club, peut-on définir des procédures différentes pour les 2 sites ?

- **Définition des profils de poste des membres du bureau :**

Francis présente une fiche détaillant les rôles et missions des différents postes des membres du Bureau (Cf annexe 1)

**Le Conseil d'Administration valide unanimement les missions telles que présentées.**

- **Cadeaux pour remercier Corine et Valérie :**

Francis propose que le club offre un cadeau à Valérie et Corine afin de les remercier toutes les deux pour leur engagement bénévole au sein du Bureau durant près de 10 ans.

**Le Conseil d'Administration valide unanimement cette proposition pour un budget global de 500 €.**

**Le Conseil d'Administration remercie également Alice de Gaye pour avoir assuré le secrétariat du Bureau ces derniers mois.** En remerciement, le club lui offrira symboliquement une bouteille de vin.

- **Modification des fiches d'inscription :**

Alice de Gaye a commencé à travailler une trame qui a été transmise à Philippe et Delphine. Il est convenu qu'ils poursuivent ce travail en vue de faire une proposition au Bureau rapidement. La nouvelle trame devra être opérationnelle pour la prochaine rentrée.

- **Nombre de licenciés à limiter ( à Lisle et Graulhet ) :**

Reprise des discussions abordées lors de l'AG du 20/01/2024 ( Cf Compte Rendu).

Cécile souhaite alerter le Conseil d'Administration sur la complexité et la charge de travail liée au suivi des inscriptions et licences. Un nouveau fonctionnement doit être défini pour alléger cette partie.

Le Conseil d'Administration s'accorde sur le principe que les inscriptions ne doivent pas être prises toute l'année.

2-3 journées seront réservées aux inscriptions. Dès juin pour les réinscriptions ? Septembre-octobre pour les nouvelles ? Une journée par trimestre par site ?

Utilisation de fiches de différentes couleurs pour un repérage plus facile ?

Durant les journées d'inscriptions, possibilité d'une saisie en direct des licences sur le site de la FFME par des bénévoles présents ? Ou à l'issue prendre une demi-journée pour cette gestion administrative ?

**Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le principe de réserver 2 à 3 journées pour les inscriptions. Le fonctionnement sera, quant à lui, à préciser.**

Il est également évoqué la possibilité de se rapprocher d'autres clubs ou de la fédération pour des échanges d'outils de gestion, de suivi.

**Dans l'objectif de simplification, le Conseil d'Administration valide à l'unanimité la suppression de la licence famille.**

Le club est également engagé dans l'accueil d'enfants à particularités. La présence d'un initiateur est alors indispensable. Dans ce cadre, il est proposé d'offrir la cotisation au club et de ne faire payer que l'inscription à la Fédération.

**Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité cette proposition.**

- **Calendrier sorties club :**

L'objectif de ces sorties est à la fois de faire découvrir la grimpe en falaise et de permettre à ceux qui le souhaitent d'aller vers de l'autonomie notamment en s'initiant à la grimpe en tête.

**Les sorties en extérieurs auront lieu une fois par mois d'avril à juillet 2024.**

- **Défraiement encadrement école escalade :**

Pour rappel, Francis et Alexandre assurent bénévolement l'encadrement de l'école d'escalade respectivement de Graulhet et Lisle sur Tarn. Ils perçoivent un défraiement de leurs transports. Le club prend également en charge la formation Certificat de Qualification Professionnelle d'Alexandre.

Ce fonctionnement sera poursuivi jusqu'à la fin de l'année.

A partir de septembre les cours seront assurés par une personne Diplômée d'Etat salariée.

- **Point matériel :**

Stéphane a envoyé un devis sur le groupe WhatsApp pour l'achat de nouvelles dégaines pour les 2 sites. Proposition de passer à des dégaines câblées qui sont garanties à vie.

Natacha et Francis : achat de nouvelles prises pour les 2 sites.

Stéphane : 2 visseuses (attente retour prix de Fred) et 4 clés en T.

Budget à définir en fonction des devis.

- **Aide pour le déplacement d'Elouan :**

Elouan est sélectionné pour le championnat de France à Chambéry.

**Le conseil d'administration donne son accord de principe pour le remboursement par le club des frais de déplacement occasionnés. Le Bureau validera le montant sur présentation de factures.**

- **Calendrier ouvertures de voies :**

La salle de Lisle sur Tarn sera fermée la semaine du 12 au 18 février 2024. Les horaires habituels d'ouverture seront consacrés au démontage, remontage de nouvelles voies. Une information sera mise sur le site du club.

La salle de Graulhet restera ouverte aux horaires habituels.

- **Prix des licences :**

Francis propose que le club prenne en charge le montant des licences des initiateurs qui ouvrent le club.

**Le Conseil d'Administration vote unanimement contre cette proposition.**

- **Meuble de rangement de Lisle sur Tarn, « meuble d'Alex » :**

Afin d'optimiser le rangement, Alex souhaiterait que le club investisse dans des compartiments pour ranger le matériel des enfants du club de Lisle sur Tarn. Montant à prévoir environ 30€.

**Le Conseil d'Administration valide unanimement cette demande.**

- **Planning C.A :**

Point non abordé.

- **Questions diverses :**

- ✓ Alex souhaiterait organiser une compétition à Lisle sur Tarn.

Sur le principe, l'idée est intéressante mais un tel évènement demande un gros investissement bénévole. L'actualité du club est déjà dense. Proposition d'évoquer de nouveau ce point l'année prochaine.

- ✓ Abdel et Natacha sont inscrit à la formation recyclage SNE prévue le 20 avril 2024.

**Le Conseil d'Administration valide unanimement la prise en charge par le club de l'ensemble des frais liés à cette formation. Le Bureau validera le montant sur présentation de factures.**

Delphine NAU,  
Secrétaire Adjointe

## ANNEXE 1

### RÔLE ET MISSIONS DES MEMBRES DU BUREAU

#### Conseil d'Administration du 09/02/24

Etant donné qu'aujourd'hui c'est une nouvelle équipe dirigeante qui prend ses fonctions, nous allons poser des nouvelles bases pour définir le rôle de chacun.

#### **Le Président :**

- Convoque le Conseil d'Administration et valide l'ordre du jour et le compte rendu
- Convoque l'Assemblée Générale et valide l'ordre du jour et le compte rendu
- Il informe du projet de fonctionnement du club au niveau technique et sportif
- Collabore étroitement avec l'ensemble des membres du bureau pour la mise en place de modes opératoires nouveaux pour faciliter le rôle de chacun

#### **Missions du Vice-président :**

En collaboration avec le Président, il assure occasionnellement en son absence ou à sa demande toutes fonctions relatives aux objets mentionnés dans la définition du poste du Président.

#### **Missions de la trésorière et la trésorière adjointe :**

- La mise en place d'une comptabilité répondant aux activités de notre club : encaissement du paiement des licences, suivi des dépenses et des recettes ;
- Pointage des comptes bancaires ;
- Participation pour compléter le document CERFA demandé par la mairie pour la subvention annuelle du club etc...
- Elaboration d'un budget prévisionnel annuel période SEPTEMBRE ANNEE N – AOUT N+1 ;
- Elaboration des comptes annuels période SEPTEMBRE ANNEE N – AOUT N+1

#### **Missions du secrétaire et la secrétaire adjointe :**

- Rentrée des licences sportives sur l'intranet de la fédération ;
- Edition des différentes listes de licenciés à partir de l'intranet de la fédération par catégorie et autres paramètres ;
- Complète tous documents permettant à une famille d'avoir une aide au financement de l'inscription du jeune ;
- Emet les convocations par courriers pour les conseils d'administration et en assure les comptes rendus ;
- Emet les convocations par courriers pour l'assemblée générale et en assure les comptes rendus ;
- Effectue un classement de l'ensemble de ces comptes rendus approuvés et signés par le bureau ;
- Mise en place d'un classement annuel des comptes rendus afin de pouvoir retrouver la traçabilité d'une décision prise ce qui permettra à la trésorière d'engager une dépense ;
- Rentrée des PAS'SPORTS pour les personnes qui en bénéficie sur le compte ASSO du Ministère des sports.

**Missions communes à l'ensemble du bureau :**

L'ensemble du bureau participe à l'élaboration des dossiers de subventions pour l'achat de petits matériels de fonctionnement et tous les projets sportifs du club ainsi qu'au budget participatif pour un projet donné éligible.

**Je propose que ce document dès lors qu'il sera validé soit annexé aux statuts du club.**